



CAHIER DES CHARGES CHARTE D'ENGAGEMENTS SANITAIRES « SAMOËNS HYGIENE & SAFE »

1) Les principes de base pour un ménage de qualité :

- J'organise logiquement l'entretien du domicile pour ne pas revenir dans une pièce déjà nettoyée et désinfectée,
- Je commencer le nettoyage par la zone la plus sale et fini par la zone la plus propre,
- Je lave du haut vers le bas (ex : du 1er étage vers le RDC, du plafond vers le sol), du fond de la pièce vers la sortie,
- Je laisse mes chaussures à l'extérieur du domicile et j'utilise des chaussures dédiées à la réalisation du ménage ou je porte des sur-chaussures à usage unique.
- Je veille à effectuer les gestes de nettoyage et de désinfection en dehors de la présence d'enfants ou de personnes fragiles.

2) Les produits :

- Un produit nettoyant :

J'utilise un produit nettoyant multi-surface habituel du commerce. Une alternative écologique et efficace consiste en un mélange d'eau et de savon ou de produit vaisselle.

- Un produit virucide : obligatoire dans le cas de la crise sanitaire Covid19 ou toute autre période sanitaire délicate. Je vérifie la composition à l'arrière du produit, l'eau à laquelle il est mélangé ne doit pas être chaude pour ne pas annuler ses propriétés virucides.

Informations sur l'usage des produits :

- Il existe des produits à la fois détergents et désinfectants mais beaucoup de produits détergents ne sont pas désinfectants.
- Le mélange d'eau et d'extrait de javel avec des produits acides entraîne un dégagement de chlore qui peut provoquer une forte irritation. Il en va de même pour les mélanges à base d'ammoniaque qui dégagent de la chloramine.

Il est donc recommandé que la personne réalisant la désinfection évite tout contact avec le produit en se protégeant avec des vêtements dédiés et des gants de protection

3) Le matériel :

- Un matériel adéquat :

J'utilise des chiffons, serpillères, éponges à usages uniques ou pouvant être lavés en machine. Je veille à suivre les instructions du fabricant pour tous les produits de nettoyage et de désinfection (ex. la concentration, la méthode d'application et le temps de contact, etc.)

- J'évite l'utilisation de vaporisateur ou pulvérisateur afin de limiter l'inhalation d'aérosol de produit désinfectant (irritant les voies respiratoires).

- J'évite l'utilisation de l'aspirateur, sauf s'il est muni d'un filtre à très haute efficacité pour les particules aériennes (filtre HEPA), je privilégie l'utilisation d'un bandeau à usage unique imprégné d'un détergent (eau + savon par exemple).

4) La procédure de ménage :

- J'aère les pièces 15 à 30mn minimum (si possible je laisse les fenêtres ouvertes pendant la durée de l'entretien).

- Je commence par retirer les draps et les textiles sans les secouer équipés de gants (ou je demande à mes clients de réaliser cette tâche avant le départ et de déposer le linge dans un grand sac fermé).

- Si le logement n'a pas été occupé pendant une longue période, je laisse couler l'eau afin d'évacuer le volume qui a stagné dans les canalisations intérieures pendant la durée de fermeture.

- Avant de désinfecter le domicile, je procède au nettoyage des surfaces à l'aide d'un produit nettoyant (eau + savon par exemple), Rappel : la désinfection n'est pas un acte de nettoyage ce sont deux démarches complémentaires à réaliser successivement.

Office de Tourisme de Samoëns



- Je respecte les étapes suivantes si le nettoyage et la désinfection des surfaces sont réalisés avec deux produits différents (détergent puis désinfectant) :

1. Nettoyage avec un bandeau de lavage imprégné d'un produit détergent,
2. Rinçage à l'eau avec un autre bandeau de lavage,
3. Séchage des surfaces,
4. Désinfection avec un troisième bandeau de lavage imprégné. (Une bande ou une lingette déjà utilisée ne doit jamais être replongée dans un produit propre ; des lingettes/bandeaux réutilisables ne peuvent être réemployés qu'après lavage à 60°C).

- Je désinfecte les sols en utilisant un virucide respectant la norme de virucidie EN 14476, ou l'eau de javel diluée à 0,5% de chlore actif (par exemple 1 litre de Javel à 2,6% + 4 litres d'eau froide).

- Je désinfecte les surfaces de contact avec la javel diluée en accordant une attention particulière aux surfaces en plastique et en acier, les objets qui font l'objet de contacts réguliers comme les plans de travail, tables, chaises, interrupteurs, poignées, WC, télécommandes, boutons d'électroménagers, sonnette, digicode, rampes d'escaliers...

- Je nettoie la vaisselle et les couverts au lave-vaisselle (ou je nettoie avec de l'eau et du produit vaisselle).

- Je lave les draps et le linge de maison en machine à 60°, Pour la désinfection des surfaces textiles non lavables en machine (ex : matelas, housses, oreillers), j'enlève le linge de lit et garanti un temps d'aération de plusieurs heures avant de mettre le linge propre et/ou utiliser des housses de protection à usage unique (pour chaque locataire) et/ou je privilégie l'utilisation de housses de matelas imperméable, couette et oreiller lavables à l'éponge. Dans le cas où le domicile ne serait pas équipé d'une machine à laver, j'isole le linge dans un sac à part afin de le transporter.

- Une procédure de vaporisation de produit virucide par une action mécanique de type nébulisation permet de réduire le laps de temps à respecter et garanti un traitement des textiles non lavables.

A l'extérieur du logement :

- Je dépoussière et nettoie les surfaces extérieures à l'aide d'un produit nettoyant (eau + savon par exemple) avant de les désinfecter.

- Je désinfecte la terrasse/balcon (ex : carrelage) en utilisant un virucide, tel que la javel diluée dans l'eau (attention, l'utilisation de la javel peut blanchir le bois).

- Je désinfecte les surfaces de contact avec la javel diluée, le mobilier de jardin, transats, accoudoirs, poignées de vélo, rambardes, garde-fou...

5) Les Equipements de Protection Individuels (EPI) à utiliser dans le cas de la crise sanitaire Covid19 :

- Un masque : à usage unique ou lavable en machine (après chaque utilisation) afin d'éviter toute contamination lors de l'entretien du domicile.

- Des gants : je privilégie l'utilisation de gants à usage unique. Je les jette en fin d'entretien du domicile. Dans le cas de gants réutilisables, bien les désinfecter à l'eau de javel avant et après avoir procédé à l'entretien du domicile. Je veille à bien me laver les mains avant et après utilisation des gants. S'il n'est pas fait usage de gants à usage unique, je veille à bien se laver les mains avant, pendant et après le nettoyage. Je lave les vêtements que j'ai portés au moment du nettoyage et de la désinfection à 60°C en machine, ainsi que le masque s'il n'est pas à usage unique.

6) La gestion des déchets :

- Je prévois un sac poubelle dédié aux déchets à risques (masques, gants, mouchoirs jetables, bandeaux de nettoyage, etc.). Je double ce sac poubelle, puis attends 24h avant de le jeter dans la filière des ordures ménagères.

Date : ... / ... /

Signature :

Office de Tourisme de Samoëns

66 place de l'Office de Tourisme - BP 42 - 74340 Samoëns – reservation@samoens.com – 04.50.78.62.50

N° de SIRET 451 906 382 00010 – APE 633Z

Immatriculation IM074170016 - Garantie financière AXA France.